

**DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A REGROUPEMENT SCOLAIRE
LA ROUVIERE - MONTIGNARGUES**

SEANCE DU 10 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix août, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de La Rouvière, en session ordinaire sous la présidence de Madame Véronique POIGNET SENGHER, Présidente.

Date de la convocation : 04/08/2023

Présents : MM. Véronique POIGNET SENGHER, Agnès FLAMME, Jérôme PHILIP, François GIBAUD, Frédéric CALAME, Romaric HEIM, Loïc FLAMME,

Absentes avec procuration : Mme Marie-Ange WUATHIER pour M. François GIBAUD, Mme Christelle VILLETARD pour M. Frédéric CALAME,

Absents : MM. Olivier DETRES, Arnaud DUVAL, Karine MARTINEZ,

Secrétaire de séance : Mme Agnès FLAMME

OBJET :

REGLEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

Madame la Présidente donne lecture de la proposition de règlement pour l'année scolaire 2023/2024 du service de transport scolaire.

Où l'exposé de Madame la Présidente,
Et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le règlement du service de transport scolaire pour l'année 2023/2024 tel qu'annexé à la présente délibération,
- Autorise Madame la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au Registre des délibérations
La Présidente, Véronique POIGNET SENGHER,

